



ACADÉMIE DE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT A LA RÉALISATION DU CHEF D'OEUVRE



SOMMAIRE

Introduction	p. 2
I. L'intérêt de la démarche de projet	p. 3
a- Les compétences - Les soft-skills	p. 4
b- Les objectifs	p. 5
II- Méthodologie	p. 6
a- Méthodologie de projet	p. 6
b- Carte mentale – Timeline	p. 8
c- Fiche chef d'œuvre	p. 9
d- Fiche de projet équipes pédagogiques	p. 10
III. Évaluation	p. 12
a- Modalités de l'évaluation	p. 12
b- Évaluation au cours de la réalisation du chef-d'œuvre	p. 12
c- Déroulement de l'épreuve orale	p. 13
d- Les 8 critères de l'évaluation orale	p. 14

INTRODUCTION

Textes réglementaires pour le CAP

- Décret n° 2019-1236 du 26-11-2019 – J.O. du 28-11-2019 (NOR [MENE1922494D](#))
- Arrêté du 28 novembre 2019 – J.O. du 24-12-2019
- Circulaire n°2020-039 du 14-02-2020

Grille horaire : Arrêté du 21-11-2018

Textes réglementaires pour le BAC PRO

- Arrêté du 20 octobre 2020 – JO du 22-10-2020
- Circulaire du 20-10-2020

Grille horaire : Arrêté du 21-11-2018

La notion de chef-d'œuvre apparaît au XII^{ème} siècle pour désigner des objets que les apprentis, compagnons et artisans devaient présenter à un jury afin d'obtenir le titre de « maître » et le droit, qui en découlait, de s'installer et de faire commerce de leur production. Selon la définition du Littré, le chef-d'œuvre est « *l'ouvrage que faisait un aspirant ou une aspirante pour se faire recevoir maître ou maîtresse dans le métier qu'ils avaient appris* ». C'est précisément à ce premier sens que se rattache l'idée du chef-d'œuvre tel qu'il est défini dans la réforme de la transformation de la voie professionnelle. Le vadémécum en donne la définition suivante : « *Le chef-d'œuvre est une démarche de réalisation très concrète qui s'appuie sur les compétences transversales et professionnelles travaillées dans sa spécialité par l'élève ou l'apprenti. Il est l'aboutissement d'un projet pluridisciplinaire qui peut être de type individuel ou collaboratif* ».

Tous les élèves de la voie professionnelle inscrits en CAP ou en Bac Pro ont désormais des heures destinées à la réalisation d'un chef-d'œuvre individuel ou collectif, intégrées dans leur emploi du temps : 3 heures en première et terminale CAP, 2 heures en première et terminale Bac Pro d'enseignements pluridisciplinaires. Ces deux années scolaires qui y sont consacrées, se déclinent en quatre phases : le déclenchement de la démarche, l'élaboration de la démarche, la mise en œuvre et enfin l'évaluation qui est prise en compte dans la certification des élèves.

Ce livret vient étayer les principes de la réalisation du chef-d'œuvre en classes de CAP et de Bac Pro, déjà détaillés dans le vadémécum qui s'y rapporte. Il ne se substitue pas aux textes de référence, mais il vient les compléter en proposant dans une première partie une réflexion sur l'intérêt de la démarche de projet au travers de l'acquisition des compétences comportementales et sociales. Il propose dans une deuxième partie des outils méthodologiques et des exemples de planification dont les équipes pédagogiques pluridisciplinaires pourront s'emparer pour préparer et mettre en œuvre le projet. Enfin dans une dernière partie figurent les modalités et les objectifs de l'évaluation.

L'approche de ce nouveau dispositif ne saurait se limiter aux propositions faites ici mais s'enrichira des retours d'expérience que chacun voudra bien apporter.

I- Intérêt de la démarche de projet : donner du sens à la réalisation du chef d'œuvre

a- Les compétences

Les softs-skills sont les savoir-être ou qualités humaines, qui au-delà des compétences techniques, les hard-skills, sont de plus en plus appréciées dans le monde du travail et déterminantes notamment au moment du recrutement des jeunes diplômés. Ce sont les compétences qui font la différence au moment de l'embauche. Durant le parcours de professionnalisation de chaque élève, il s'avère nécessaire de l'aider à prendre conscience de ces atouts humains précieux qu'il porte en lui et de l'aider à les développer. La réalisation du chef-d'œuvre, de par sa mise en œuvre et la pédagogie qui y est associée, est le projet par excellence qui permet de révéler à chaque élève la dimension de ses compétences personnelles, de les consolider et de les mettre en valeur. A travers l'acquisition des compétences humaines, la réalisation du chef-d'œuvre prend tout son sens dans la préparation à la vie professionnelle des élèves de CAP et de Bac Pro.

Ces compétences, appelées les compétences du XXIème siècle, s'inscrivent dans le cercle vertueux de la réussite et de l'épanouissement scolaire et professionnel. Elles font appel aux compétences sociales et comportementales telles qu'elles sont déclinées dans le tableau ci-dessous. Ce classement est à titre indicatif. On rajoutera à ce tableau les compétences méthodologiques, transversales à l'enseignement des disciplines professionnelles et générales.

Compétences sociales et psychosociales

- S'engager et s'intégrer dans le travail de groupe ;
- Bien connaître les autres ;
- Savoir se positionner ;
- Prendre des initiatives ;
- Écouter l'avis des autres, respecter la parole des autres ;
- Communiquer avec les autres en intégrant leur sensibilité ;
- Soigner le style de communication en interaction (registre de langue, ton) ;
- Mesurer l'impact de ses propres actes et paroles sur les autres ;
- Montrer de l'empathie ;
- Se montrer ouvert à la critique ;
- Se répartir les tâches équitablement ;
- Avoir le sens du travail partagé, mutualiser ;
- Assumer ses propres erreurs ;
- Faire preuve de solidarité ;
- Résoudre des conflits ;
- Négocier
- Être maître de soi en toute circonstance ;
- Travailler dans l'intérêt du groupe et pas uniquement du sien.

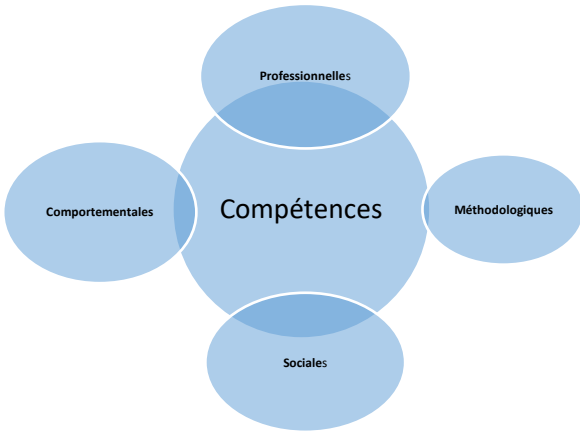
Compétences comportementales

- Se préparer à l'effort ;
- Connaître ses limites
- Trouver de la motivation ;
- Développer sa curiosité, son ouverture d'esprit ;
- S'autodiscipliner ;
- Se concentrer ;
- Définir ses priorités, hiérarchiser les tâches ;
- Mener une réflexion sur soi-même ;
- Avoir confiance en soi, s'affirmer ;
- Résister au stress
- Gérer les doutes, des échecs (essais/erreurs)
- Savoir prendre des risques ;
- Prendre du recul ;
- Développer de la résilience, de la persistance, de l'endurance ;
- Développer le sentiment d'efficacité personnelle ;
- Acquérir la satisfaction et le sentiment du travail bien fait

➤ **Conditions préalables pour obtenir des compétences techniques vérifiables.**

- Gérer son temps ;
- Planifier ses tâches ;
- Observer ; analyser
- Identifier ;
- Rendre compte à l'oral et à l'écrit
- Sélectionner, classier, hiérarchiser des informations ;
- Lire, exécuter une consigne ;
- Lire et interpréter un schéma ;
- Savoir rédiger un compte-rendu ;
- Se repérer dans un corpus de documents ;
- Mettre en place une expérience ;
- Séparer et choisir des variables

b- Les objectifs

L'intérêt de la démarche de projet pour les élèves	Les objectifs des enseignants
<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir des savoirs et des gestes propres à un métier ; • Exprimer des talents en lien avec le métier qu'il prépare ; • Mobiliser des savoirs, des connaissances ; • Développer des compétences dans un cercle vertueux ; <div data-bbox="211 667 787 1096" style="text-align: center;">  </div> <ul style="list-style-type: none"> • Consolider ses capacités à l'abstraction dans un contexte de production d'un chef d'œuvre concret: <ul style="list-style-type: none"> ✓ problématiser ✓ analyser ✓ synthétiser. • Respecter un agenda et un cahier des charges ; • Apprécier les résultats concrets, tangibles résultant de son travail, de son engagement et de ses efforts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'enseignement par projet • S'engager pour le décloisonnement des disciplines ; • Continuer à enseigner les disciplines d'enseignement général à travers le chef-d'œuvre ; • Articuler l'enseignement général et l'enseignement professionnel ; • Démontrer l'apport de chaque discipline ; • Développer des stratégies d'équipe: <ul style="list-style-type: none"> ✓ travailler en amont ✓ définir le rôle de chaque discipline, de chaque enseignant ✓ privilégier les temps de concertation • Placer les notions d'explicitation (consignes) et de problématisation (projet) au centre de l'accompagnement pédagogique des élèves ; <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les travaux des élèves auprès de tous ; • Prendre en compte les progressions de chaque groupe et de chaque élève au sein de son groupe • Soutenir l'élève dans la réussite de sa scolarité • L'aider à gagner en autonomie ; • Lui permettre de s'adapter aux exigences de la voie professionnelle et d'acquérir de nouvelles méthodes de travail ; • L'amener à acquérir, consolider toutes ses compétences en accentuant sur les soft-skills; • Mesurer l'investissement du groupe ; • Confronter les élèves à ces réalités professionnelles ; • Montrer cette réalisation au sein de l'établissement ou dans un espace dédié ; • Évaluer le groupe et l'élève.

II- Méthodologie

La mise en place du chef d'œuvre présente l'opportunité de remobiliser les élèves autour d'attentes concrètes d'une part et de les initier à la démarche de projet d'autre part.

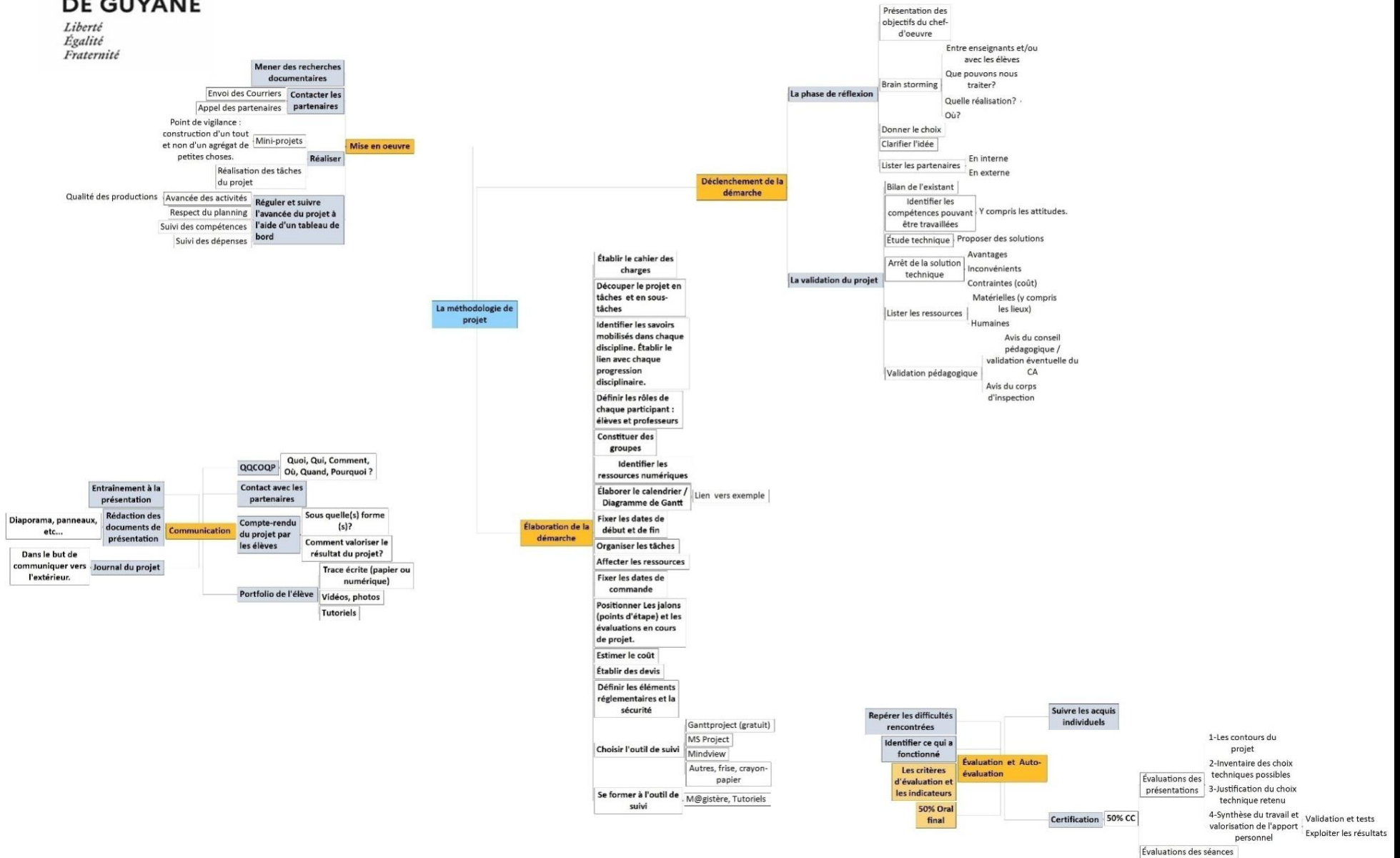
Aussi, plusieurs outils disponibles sur l'espace Tribu (pour une meilleure visibilité) sont proposés ci-dessous afin de vous aider à élaborer la planification en amont du/des projets:

- **Une carte mentale élaborée** à partir d'un outil numérique qui propose **une méthodologie** pour la mise en œuvre de ce dispositif et reprend les grandes étapes proposées dans le **vademecum** intitulé « **La réalisation du chef d'œuvre** » (**publié en février 2019**).
- **Un planning et sa timeline** qui viennent en appui du vademecum pour guider l'élaboration et la mise en place du projet.

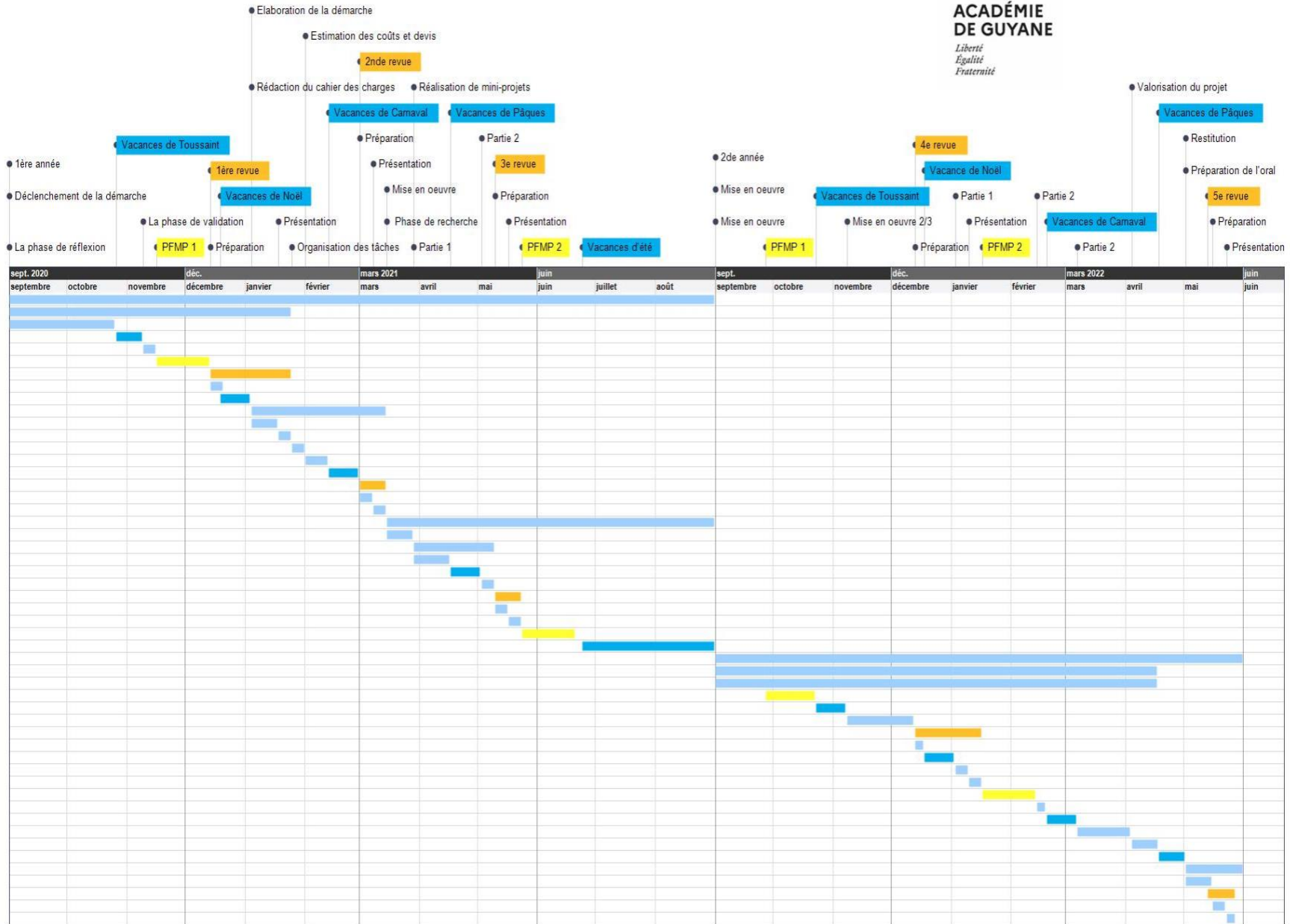
Ces deux documents présentent les cinq phases du déroulé:

- Le déclenchement
 - L'élaboration
 - La mise en œuvre
 - La communication
 - L'évaluation
-] Tout au long du processus

- **Deux fiches de préparation du chef-d'œuvre :**
 - **Fiche chef d'œuvre**
 - **Fiche projet équipes pédagogiques**



Planning



Diplôme préparé :

- CAP
 Bac Pro

Spécialité :

Déroulement :

- 1^{re} année
 2^e année

Intitulé du chef-d'œuvre

Descriptif du chef d'œuvre (succinct)

Disciplines
mobilisées

Enseignants

Partenaires extérieurs

Noms

Prénoms

Durée
d'enseignement
hebdomadaire

Organisme

Fonction

Rôle

Discipline

Compétences visées

Descriptif

Nombre de groupes

Nombre d'élèves par groupe

Participation d'une autre classe

- Oui
 Non

Si oui, préciser la division et éventuellement l'établissement :

Outil(s) de suivi du projet

Ressources

Numériques

Matériels

Humaines

Documents de suivi « élève »
(Portfolio, classeur, journal de bord,
tutoriels, vidéos, etc.)

Modalités d'évaluation du projet

Préciser quelques indicateurs d'évaluation :

Modalités d'évaluation des élèves

Outil(s) de suivi d'acquisition des
compétences

Valorisation du chef-d'œuvre

Budget prévisionnel

Fiche projet équipes pédagogiques

I – Définir le projet

Thématique :

Intitulé du projet :

Objectif général du projet :

Public CAP /Bac Pro

Disciplines

Intervenants extérieurs

Partenaires extérieurs

II- Identifier les besoins

Quotité horaire par discipline Discipline 1 :

Discipline 2 :

Discipline 3 :

Moyens matériels

Matériel d'œuvre

Équipement

Espaces /lieux

Moyens budgétaires -coût

III- Description des objectifs pédagogiques

Pré-requis par discipline

Discipline 1

Discipline 2

Discipline 3

Objectifs par discipline

Discipline 1

Discipline 2

Discipline 3

Champ activités de formation

Connaissances associées

Mise en relation avec le socle commun (domaines et compétences travaillées)

Objectifs transversaux

IV- Déroulement du projet du chef d'œuvre

Calendrier	Phases du projet	Lieux	Enseignants	Temps forts de l'organisation pédagogique

III- Évaluation

a- Modalités de l'évaluation

Dans les EPLE , établissements privés sous contrat et les organismes de formation habilités au CCF

- **Évaluations en contrôle continu CCF Sur 2 ans**
- **Coefficient 1**

- **50% des points issus de la moyenne des notes figurant au livret scolaire**

Évaluations en contrôle continu CCF **sur 2 ans**

- Formatives
- Sommatives



Suivi de la progression de l'acquisition des compétences au cours de l'élaboration du projet

- **50% des points à l'oral de présentation**

- ✓ La commission d'évaluation est composée d'un professeur d'enseignement général et d'un professeur d'enseignement professionnel. L'un d'eux a suivi la réalisation du chef-d'œuvre.
- ✓ **Durée de l'évaluation orale** : 10 minutes ; présentation du projet par le candidat et échange à partir de questions avec le jury.

b- Évaluation au cours de la réalisation du chef-d'œuvre

Évaluation du chef-d'œuvre en contrôle continu tout au long du projet.

Les critères d'évaluation sont définis dans le référentiel des compétences.

Le chef-d'œuvre étant **pluridisciplinaire**, les évaluations dont il fera l'objet doivent recouvrir les compétences, relevant à la fois des programmes de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel.

➤ **Le carnet de bord**

L'évaluation en contrôle continu tout au long du projet nécessite la traçabilité des travaux des élèves qui se matérialise dans le carnet de bord. Ce cahier de suivi comporte des incontournables :

- Ce qui doit être fait et pour quelle échéance
- Les ressources mobilisées
- Les difficultés rencontrées
- Les solutions pour les surmonter
 - Il est le miroir des apprentissages, il permet de mesurer pour chaque élève :
 - L'implication
 - La méthode
 - La progression personnelle/autoévaluation

C- Déroulement de l'épreuve orale

- Une présentation orale de la réalisation du chef-d'œuvre par le candidat – **5 minutes**

Suivie

- D'un entretien structuré par des questions des examinateurs sur cette réalisation. – **5 minutes**

Étapes de l'oral

- **Présentation** du candidat : diplôme et spécialité préparés
- **Exposé** de la démarche de réalisation de son chef-d'œuvre, s'il se rattache à un projet collectif, de sa part individuelle prise dans le projet
- **Interaction avec** les examinateurs

Support d'appui : tous les élèves peuvent s'appuyer librement sur un support relatif à leur chef-d'œuvre :

- Cinq pages (recto) maximum et pouvant ne pas se limiter à du texte
- Ce support ne doit pas nécessiter l'utilisation de technologie ou matériel particuliers de lecture, excepté pour satisfaire à des aménagements d'épreuves accordés à des candidats en situation de handicap.

Objectifs de l'évaluation orale

- 1- La capacité à relater la démarche utilisée pour conduire à la réalisation du chef-d'œuvre : objectifs, étapes, acteurs et partenaires, part individuelle investie dans le projet.
2. L'aptitude à apprécier les points forts et les points faibles du chef-d'œuvre et de la démarche adoptée.
3. L'aptitude à faire ressortir la valeur ou l'intérêt que présente son chef-d'œuvre.
4. L'aptitude à s'adapter à ses interlocuteurs et à la situation

d- Les 8 critères de l'évaluation orale

La hiérarchisation
correcte des
informations
délivrées pour
introduire le sujet.

La clarté de la
présentation et la
pertinence des
termes utilisés

Le respect des consignes
données sur le contenu
exigé de la présentation

L'identification claire, précise et
restituée objectivement des
points suivants : objectifs du
projet, étapes, acteurs, part
individuelle investie dans le
projet.

L'identification des
difficultés rencontrées et de
la manière dont elles ont
été dépassées ou non

L'émission d'un avis ou
ressenti personnel sur le
chef-d'œuvre entrepris

La mise en exergue de la
pertinence du chef-
d'œuvre par rapport à la
filière métier du candidat

La mise en avant des aspects positifs ou
présentant des difficultés rencontrées tout
au long du projet.